



HAL
open science

Le cromlech Méatsé 12 (Commune d Itxassou, Lapurdi)

Jacques Blot

► **To cite this version:**

Jacques Blot. Le cromlech Méatsé 12 (Commune d Itxassou, Lapurdi). Munibe. Ciencias naturales, 1996, 48, pp.65–76. hal-02466719

HAL Id: hal-02466719

<https://univ-pau.hal.science/hal-02466719>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	N° 48	65-76	SAN SEBASTIAN	1996	ISSN 1132-2217
---	-------	-------	---------------	------	----------------

Le Cromlech Méatsé 12 (commune d'Ixassou, Laburdi)

(Compte rendu de fouilles 1994)

MOTS-CLÉS: Cromlech, incinération, Protohistoire, Méatsé, Pays Basque.

PALABRAS CLAVE: Cromlech, incineración, Protohistoria, Meatse, País Vasco.

Jacques BLOT *

RÉSUMÉ

Le cromlech Méatsé 12, de 5 m. de diamètre présente une couronne périphérique constituée de petits amas de dalles empilées, doublés à l'extérieur d'une série de grandes dalles plantées tangentiellement.

Le caisson central, totalement stérile, est formé d'un couvercle et de quatre dalles. Le mobilier consiste en un "chopping tool" et un galet, déposés sur le périlithé.

Ce monument, à signification essentiellement symbolique, ne contenait ni charbons de bois, ni restes humains calcinés. La palynologie le situe au subboréal ou au subatlantique.

RESUMEN

El cromlech Meatsé 12, de 5 m. de diámetro, presenta una corona periférica constituída por pequeños amontonamientos de losetas superpuestas, que rodean por el exterior a una serie de grandes losas dispuestas tangencialmente en círculo.

La cista central, totalmente estéril, está constituída por una tapa y cuatro losas. El ajuar consiste en un "chopping tool" y un canto, depositados sobre el peristalito.

Este monumento, de significado esencialmente simbólico, no contenía ni carbón de leña ni restos humanos calcinados. La palinología lo sitúa en el Subboreal o en el Subatlántico.

SUMMARY

The cromlech Meatsé 12, of 5 m. in diameter, presents an exterior crown made of small flagstones piled, surrounded by a succession of flagstones tangently planted.

The central coffer, absolutely barren, is built with a cover and 4 flagstones. The only objects are a "chopping-tool" and a pebble disposed on the crown.

This monument, essentially symbolic, no contained neither charcoal nor human burned bones. Palynologie places it in subboreal or in subatlantic.

LABURPENA

5mko diametroa duen Meatsé 12 deituriko harrespilak, losatxo pilatuez egindako zirkulu bat du, barruko harlosa handiz egindako zirkuluaren kanpoaldetik.

Erdiko zista, guztiz antzua dena, lau harlosa eta estalki batez osatua dago. Aurkitutako tresnak, peristalitoan ezarrutako "chopping-tool" bat eta uharrri bat dira.

Adierazpen sinboliko hutsa den monumentu honetan ez zegoen ez egur-ikatzik ez errausturiko giza-hezurrik. Palinologiaren bidez Subboreal edo Subatlantikoan koka daiteke.

* Association Archéologique Basque "Herri-Harriak" - BP 105 - 64500 Saint-Jean de-Luz (France).

Avec la collaboration de MARAMBAT Laurence - "Archéolabs" 38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne et de EBRARD Dominique (33000 Bordeaux).

A) GENERALITES

1. Situation. Contexte géographique.

Ce monument est situé au col de Méatsé, à 716 m. d'altitude, tout à côté de la frontière internationale entre les provinces du Labourd et de Navarre. Le site est dominé par les sommets de l'Artzamendi (926 m.) au Nord, et celui d'Iguzki (844 m.) au Sud. Il s'agit d'un ensemble montagneux, proche des habitats de plaine, d'altitude modérée, d'accès aisé, qui a été de tout temps très favorable au pastoralisme.

Coordonnées:

Carte IGN 1/25000. Iholdy 5-6

395, 375- 115, 050

Altitude: 716 m.

Commune d'Ixassou

N.° du site: 64/279/011/AH

Parcelle C6-798-Zone III.

Lieu-dit: Méatsé.

2. Historique

Nous ne nous étendrons pas sur l'historique de cette nécropole que nous avons abondamment traité dans le compte-rendu de fouille du cromlech Méatsé 8 (1993). Toutefois nous en rappellerons ici les étapes essentielles: (fig. 1).

— La nécropole de Méatsé a été identifiée par J.M. DE BARANDIARAN (BARANDIARAN J.M., 1953) qui y décrit un dolmen et 3 cercles de pierres (groupe "Meatsékolepoa").

— Dans les années soixante, le tracé routier occasionne des destructions au niveau du dolmen et du cercle n° 9 ainsi que du tumulus cromlech n° 5.

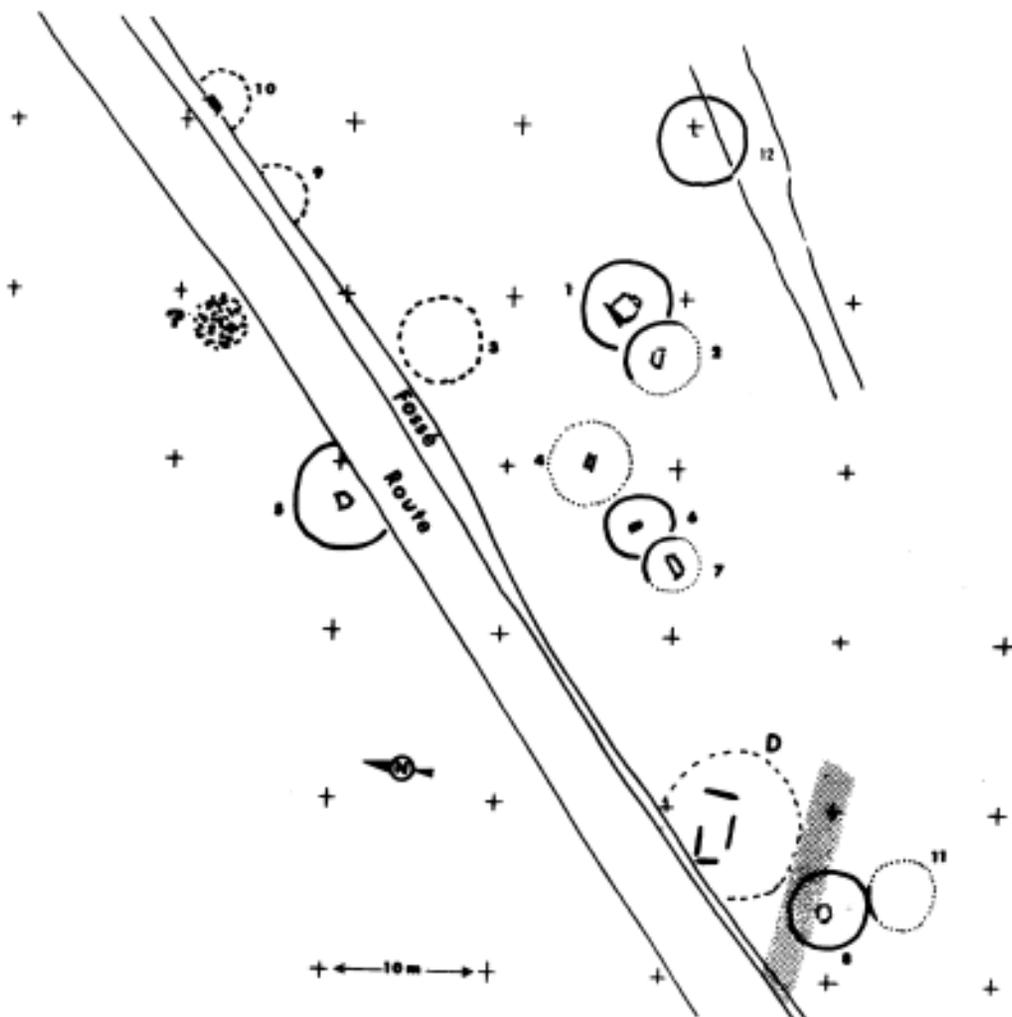


Fig. 1. Plan du col de Méatsé.

- En tireté: monuments visibles à la surface du sol.
- En pointillé: présence très probable d'une structure cachée.
- En trait continu: monument fouillé, en partie ou en totalité.

- En grisé: passage de l'engin en 1992.
- D: dolmen. Le point d'interrogation correspond aux vestiges d'un monument non identifiable, dont il ne reste que des pierres brisées.

— En 1970, fouille de sauvetage des cistes 4 et 7 (BLOT, J., 1972) et du cercle n° 1 (BLOT J., 1970).

— Entre 1971 et 1979 sont successivement fouillés le tumulus-cromlech n° 5, les cercles 6 et 7, une partie du cercle 2, et la chambre dolménique (BLOT J., 1979; CHAUCHAT Cl., 1977).

— En 1992 le passage d'un engin endommagea une partie du cercle n° 8 justifiant une fouille de sauvetage d'urgence, début 1993, (BLOT J., 1993).

Le col de Méatsé devient, dans son ensemble, un gigantesque parking pour voitures de tourisme dès que les conditions climatiques le permettent; la sauvegarde des monuments en pâtit, évidemment.

— Aussi en 1993, dans un but tout à la fois de prospection, d'étude et de protection, le S.R.A. a décidé de procéder à l'étude de la résistivité du col par l'établissement d'une carte des courbes d'isorésistivité. Le contraste de résistivité existant entre les structures enfouies et le milieu d'enfouissement, permet la détection d'anomalies pouvant correspondre à des structures archéologiques cachées.

C'est au cours de ces travaux, en juillet 1994 que nous a été signalée (Mr. MARTINAUD) l'apparition, dans la piste rejoignant, vers l'Est, le col de Méatsé au monolithe dit "de l'Artzamendi", des pierres appartenant à un cromlech, avec la dalle de couverture du coffre visible (photo 1), ces vestiges étant situées à 5 mètres à l'E-S. Est du cromlech n° 1. Il s'est avéré (fig. 2) que c'est le tiers S. Est du monument qui se trouvait concer-



Photo 1. Vue avant la fouille (prise du Sud).
On voit apparaître les dalles de l'hémicercle Sud dans la coupe du chemin, et plus en arrière la dalle de couverture du coffre avec le trait de peinture du GR 10.

né, la mise à nu des structures étant occasionnée par le passage répété des véhicules tous-terrains sur la piste. Une fouille de sauvetage d'urgence a donc été décidée avec l'autorisation de Mr. P. HIRAROUR, maire d'Itxassou et l'accord du Service Régional de L'Archéologie d'Aquitaine.

3. Contexte archéologique

La nécropole de Méatsé recèle actuellement un dolmen et 11 cercles de pierres identifiés, ou fouillés plus ou moins en totalité. Dans le voisinage immédiat, il existe au flanc Nord Est du mont luskadi un groupe de 5 autres cercles, et au flanc Est de l'Artzamendi, au lieu-dit "Meatséko-Biskarra", à 730 m. d'altitude et à 150 m. à vol d'oiseau au Nord-Est du col de Méatsé, un autre groupe de 3 monuments décrits par J.M. de BARANDIARAN (BARANDIARAN J.M., 1949), auxquels nous ajouterons deux autres cercles identifiés par nous ultérieurement (BLOT 1970 et 1971 inedit). Signalons enfin le monolithe de l'Artzamendi dégagé par nous en 1982 (BLOT J., 1983) qui complète ce très riche ensemble de vestiges protohistoriques.

B) TECHNIQUE DE LA FOUILLE

Celle-ci s'est déroulée par très beau temps, en Aout 1994 grâce à l'aide des Associations Herri-Harriak, Lauburu et Drosera, ainsi que des nombreux bénévoles, eux aussi parfaitement habitués à ce genre de travail, que nous remercions tous très vivement.

Il a été procédé à un quadrillage du terrain (maille de 1 mètre) basé sur les axes définis par les repères disposés en Octobre 93 par une équipe du S.R.A., préalablement à la prospection électrique du col ci-dessus évoquée.

Le monument a été progressivement mis au jour jusqu'à une profondeur limitée par l'apparition d'un paléosol résistant qui n'a pas été franchi par les constructeurs du monument.

Nous avons ainsi atteint 0,70 m. de profondeur dans la moitié Nord du monument, alors qu'au Sud, du fait de l'érosion occasionnée par la présence de la piste nous n'avons eu au maximum qu'entre 0,10 m. et 0,30 m. de terre à dégager. Sont ainsi apparus le péristicalithe et le coffre central, tous éléments encore bien conservés.

Une fois l'étude achevée, toutes les terres enlevées ont été remises en place afin de protéger

le monument et redonner au site son apparence initiale.

C) RESULTATS DE LA FOUILLE

1. La couronne externe ou pérystalithe (fig. 2, photo 2 et 3).

Elle a la forme d'un circonférence à peu près régulière de 5 m. de diamètre, formée de 2 types d'éléments: un cercle interne de petites dalles groupées en amas, et un cercle externe, discontinu, de grandes dalles disposées tangentiellement aux précédentes.



Photo 2. Vue après fouille (prise du Nord).

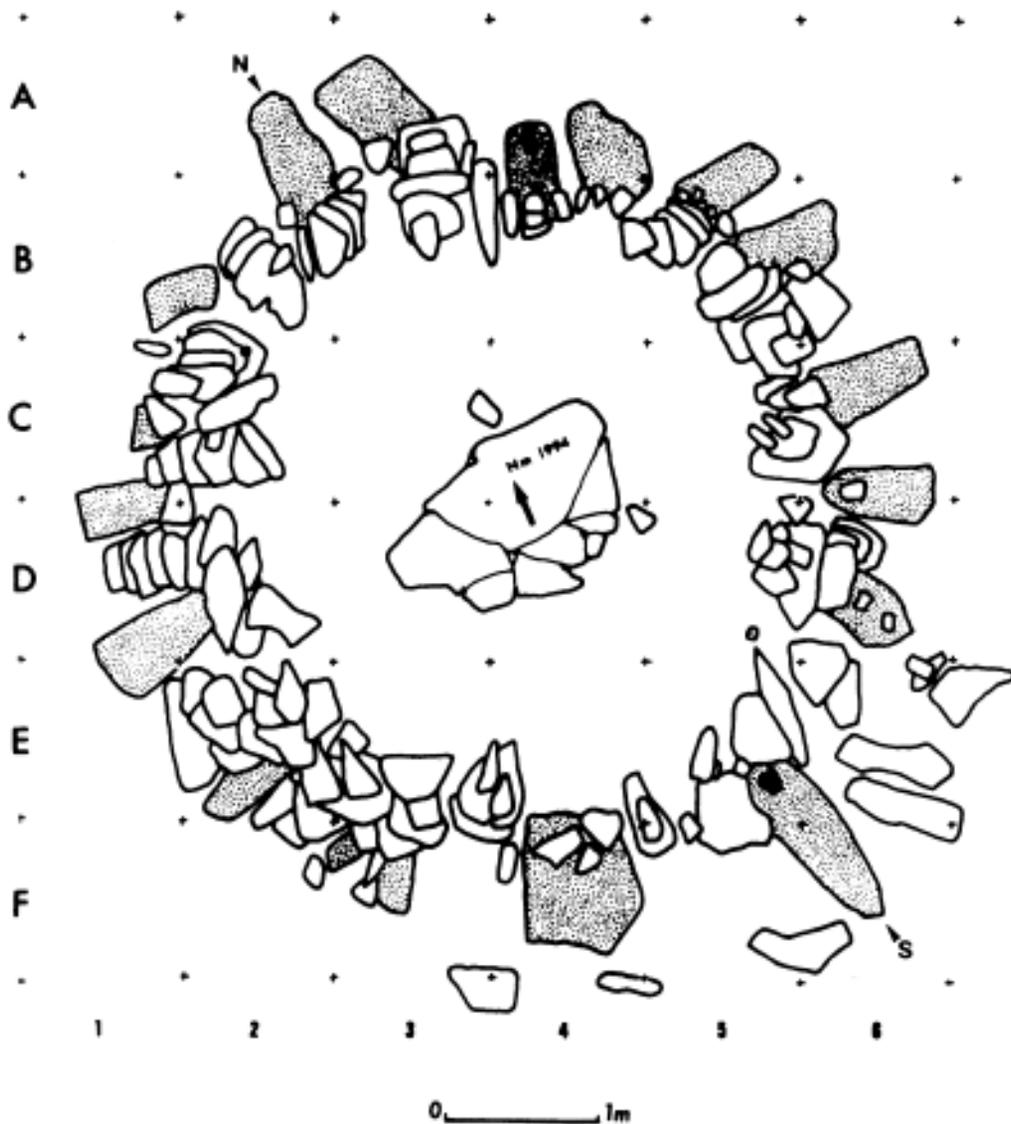


Fig. 2. Plan de Méatsé 12. Noter le galet déposé sur un amas de dallettes en C2, et le chopping-tool à la base de la plus grande dalle externe, en E5.



Photo 3. Vue après fouille (prise de l'Est-Sud Est).

a) *Le cercle interne*

Les petites dalles qui le constituent sont empilées les unes sur les autres en amas réguliers de 4 à 8 éléments, bien visibles en particulier dans le secteur Nord, (fig. 2, photos 2 et 4). Ces petites dalles, en grès rose triasique, présentent, toutes, les traces anciennes de cassures pratiquées afin de leur donner des formes et dimensions assez homogènes, rectangulaires dans l'ensemble, d'environ 0,40 m. x 0,30 m. et de deux à six centimètres d'épaisseur. Il est fréquent d'observer des traces d'épannelage tout au long d'un côté. Quand la disposition d'origine est encore visible, il semble que ces amas de dallettes aient été séparés d'environ 8 à 10 centimètres les uns des autres. Si les dalles les plus superficielles ne sont séparées de la surface actuelle du sol que par une vingtaine de centimètres, les plus profondes atteignent 0,40 m. à 0,50 m. de profondeur, restant toutefois séparées du paléosol par une épaisseur de 20 à 30 m. de terre meuble (fig. 5). Enfin les empilements de dallettes ne sont pas horizontaux, mais sont légèrement inclinés en direction du centre du monument. Il semblerait que cette disposition remonte à l'origine, compte tenu de son uniformité, et de l'inclinaison, régulière elle aussi, comme nous allons le voir, des grandes dalles externes (photo 4). Il faut signaler que les dallettes des amas ont souvent glissé les unes sur les autres, et que la disposition probablement régulière et harmonieuse à l'origine, est parfois difficilement reconnaissable (secteur ouest par exemple, photo 2). Le secteur Sud - Sud-Est présente quelques différences notables qui ne paraissent pas devoir être toutes attribuables aux dégradations

dues au passage de la piste. On remarque en effet que les empilements de dalles sont bien plus espacés, ne comportent guère plus de 2 à 3 éléments suivant les endroits (photo 5, fig. 2), et que les dimensions des dallettes sont elles-mêmes inférieures à la moyenne observée jusqu'alors. Enfin, alors que les dalles les plus profondes des amas du secteur Nord étaient séparées par 30 à 40 centimètres du paléosol, on note qu'ici elles reposent presque directement sur lui (fig. 5).

b) *Le cercle externe*

Il est formé de 18 dalles, toujours en grès triasique local, aux dimensions sensiblement plus grandes que celles du cercle interne, pouvant atteindre entre 0,50 m. et 0,80 m., et 0,50 de large en moyenne. La plupart présentent des traces de cassures volontaires ou même un véritable épannelage. Elles ne forment pas un cercle continu, étant espacées d'environ 0,30 m. les unes des au-



Photo 4. Une partie de la région Nord du péristalithe (prise de l'Ouest). Noter la dalle verticale, en haut et légèrement à droite de la photo; la disposition des grandes dalles entre les pilettes; le galet offrande, rond, en bas et à droite.

tres; disposées de façon régulières, tangentes aux empilements du cercle interne, il semble bien qu'elles ont été plantées au niveau des intervalles séparant ces amas de dalles, ceci étant particulièrement net dans le secteur Nord (photo 4, fig. 2). Toutefois les glissements déjà signalés au niveau des amas en rendent parfois difficile le diagnostic, d'autant que certaines de ces dalles externes ont, en outre, été brisées (secteur Sud - Sud-Ouest).

Concernant leur implantation, deux faits sont à signaler:

Tout d'abord, dans le secteur Nord en particulier, ces grands éléments ont été enfoncés plus profondément que les petits amas de dalles, puisqu'en moyenne leur base atteint 0,70 m. de profondeur, soit le niveau du paléosol gréseux formé de plaques de grès délité jaune or (fig. 5). Ensuite ces dalles externes ne sont pas plantées verticalement, sauf une seule (fig. 2, en grisé plus foncé, et photo 4). Cette dernière n'avait aucune raison technique apparente d'être restée verticale, ne possédant, en particulier, aucune pierre de calage (les autres en sont aussi dépourvues) et la profondeur de son implantation étant identique à celle des autres dalles externes. Si l'on fait une étude statistique de leur pendage on constate pour les 3/4 d'entre elles ont une inclinaison moyenne de 15 à 20° (photo 2, 3 et 4). Cette constante ne semble pas due à des causes naturelles, mais résulter d'un choix. Ces éléments externes ont-ils été disposés sur les bords inclinés d'une excavation creusée "en entonnoir"?

Enfin, au niveau du secteur S-SE on retrouve les différences déjà signalées pour le cercle interne. Si l'on y remarque le plus grand élément du cercle externe (1,10 m. de long) on note aussi un espacement plus important entre eux, et surtout (photo 5) une position particulière puisque la profondeur d'implantation ne semble pas avoir été supérieure à celle des petites dalles internes, qui reposent sur elles. Ceci paraît dû au fait que les constructeurs n'ont pas pu ou voulu franchir le paléosol gréseux, dont le niveau remonte régulièrement du Nord vers le Sud; de ce fait la profondeur d'implantation s'est trouvée très réduite, et les éléments externes ont pu basculer plus aisément sous l'influence du passage de la piste (fig. 5).

Il est intéressant de noter que l'ensemble des amas de petites dalles du cercle interne repose sur un sol incliné de 7°12, ceci étant à comparer



Photo 5. Partie Sud du péristalithe (prise de l'Est). Petites dalles du cercle interne réduites en nombre et dimensions; grandes dalles pratiquement horizontales; "chopping-tool" disposé à la base de la plus grande d'entre elles.

avec le pendage de la plus grande pente dans la même direction N-S, de 7°20, qui lui est donc sensiblement parallèle. Il est très vraisemblable que les constructeurs ont déposé ces empilements à la même profondeur par rapport à la surface du sol de l'époque, mais qu'ils se sont heurtés, en ce qui concerne les grandes dalles externes, à la remontée du paléosol dans le secteur Sud.

2. Le coffre central (fig. 3 et 4, photos 2, 3, 6, 7 et 8).

Sa dalle de couverture apparaissait en partie, dès avant les travaux (photo 1) et servait même de support au balisage du GR 10.

Le dégagement progressif a été mené régulièrement en même temps que celui du péristalithe, et a permis de mettre au jour un coffre encore remarquablement bien conservé, essentiellement constitué d'une dalle de couverture et de 4 dalles latérales.

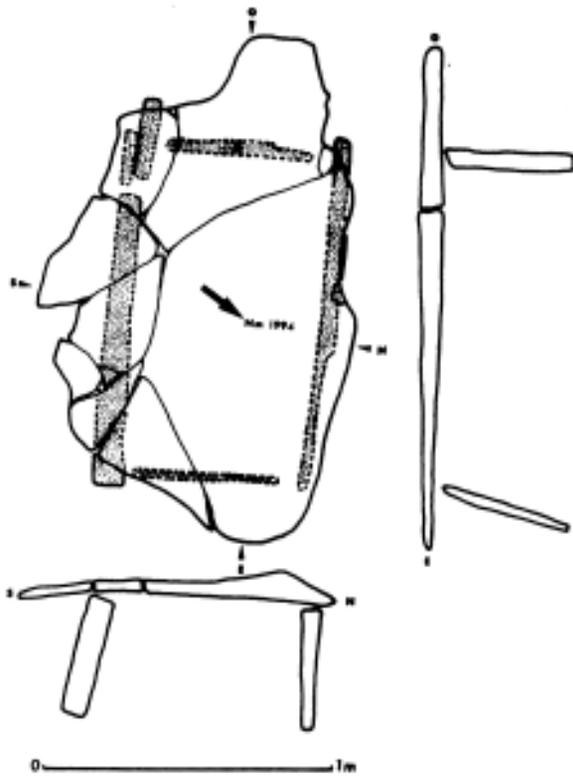


Fig. 3. Vue en plan du coffre, et coupes suivant les axes N.S. et O.E. Le couvercle recouvre en totalité l'intérieur du coffre.

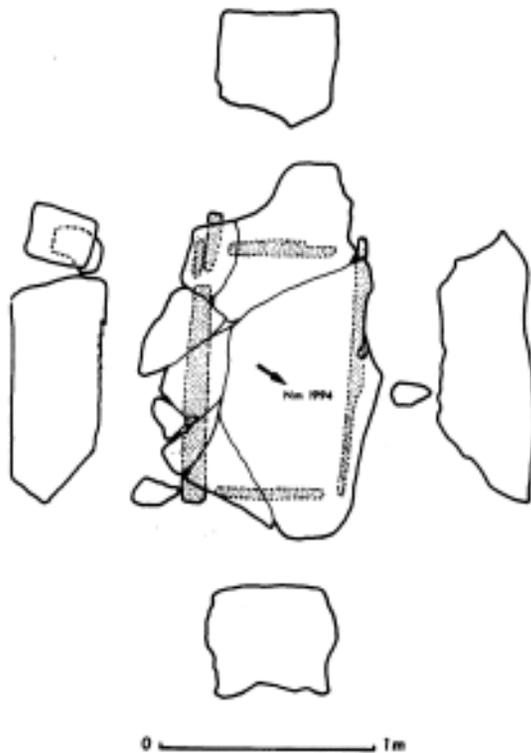


Fig. 4. Vue en plan éclaté du coffre. Les parois latérales sont représentées par leurs faces internes, bords supérieurs vers l'extérieur.

a) La dalle de couverture

Elle présente un aspect grossièrement triangulaire à sommet O-SO. Son plus grand axe (fig. 3, O.E.) mesure 1,70 m. et est orienté à 60° .

Elle est d'épaisseur irrégulière, atteignant 5 à 6 cm. tout au long du bord Nord, alors que les bords Sud et Est sont beaucoup plus minces (1 à 2 cm.). On ne trouve une trace de régularisation que dans l'extrémité Ouest du bord Nord, cette grande dalle ayant gardé par ailleurs sa forme d'origine. De nombreux traits de fracture sont visibles à sa surface, sa superficialité l'ayant exposé à tous les risques. Elle recouvre un coffre rectangulaire parfait, formé de 4 dalles latérales, mesurant 1,05 m. de long et 0,65 m. de large, et dont le grand axe est identique à celui de la dalle de couverture. Totalement rempli de terre, sa profondeur est déterminée par la hauteur des dalles latérales, soit 0,45 m. environ.

b) La dalle Sud (fig. 3 et 4; photos 6 et 7).

La plus épaisse (0,10 m. en moyenne) est légèrement inclinée vers l'intérieur du coffre, vraisemblablement par un glissement de sa base vers l'extérieur (fig. 3). Elle présente des cassures nettes à son bord Est, sur tout le bord Ouest, et des traces d'épannelage sur ses bords supérieurs et inférieurs. Au niveau de l'angle S.O. du coffre, la dalle Sud n'étant pas assez grande (0,96 m. de long), deux petites dalles ont été disposées pour combler le vide à ce niveau (fig. 3 et 4, photo 7); elles ont, depuis, basculé vers l'avant. On notera aussi la présence, très intéressante, d'un fragment de dalle triangulaire disposé à la partie inférieure et Est de cette dalle latérale Sud, au niveau



Photo 6. Vue du coffre, couvercle en place. Vue prise du Sud.

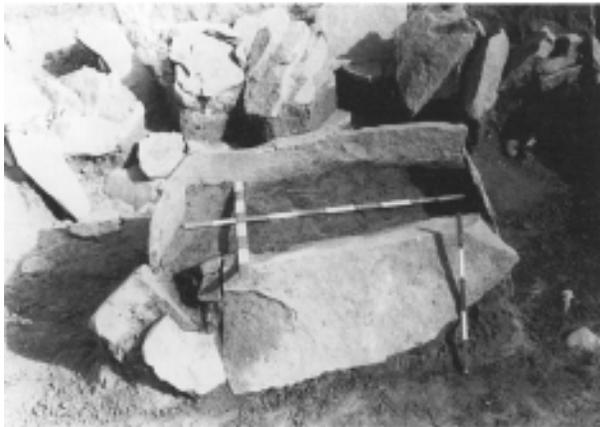


Photo 7. Le coffre, sans couvercle. La fouille du contenu a débuté (vue prise du Sud).

où son bord Est, oblique en haut et en arrière, n'obture pas bien le coffre (fig. 4, photos 3 et 6). Doit-on voir là une tentative "symbolique" pour obstruer ce vide nettement visible? (photo 7). Remarquable, aussi, que ce fragment de grès soit séparé du paléosol par une vingtaine de centimètres, c'est-à-dire qu'il soit disposé au même niveau que la base des petits amas de dallettes du cercle interne.

c) *La dalle Nord* (fig. 3 et 4, photos 2 et 8).

Elle est plus mince que la précédente, entre 2 et 5 centimètres suivant les endroits, et bien verticale. Des traces de cassure sont visibles sur les bords Est et Ouest, ainsi que de nombreuses traces d'épannelage sur son bord inférieur. Sa longueur (1,16 m.) lui permet de clore efficacement toute la paroi latérale Nord du coffre.



Photo 8. Même vue que la précédente, prise de l'Ouest.

Enfin, on remarque, ici aussi, un petit bloc de grès (fig. 4, photo 2) disposé sensiblement au niveau de la face externe de cette dalle, et séparé, là encore par une vingtaine de centimètres du paléosol.

d) *La dalle Est* (fig. 3 et 4; photo 3).

Elle est la plus mince de toutes, entre 1 et 3 centimètres. Légèrement inclinée vers l'intérieur du coffre, elle est de forme sensiblement rectangulaire et mesure 0,45 m. de haut, et 0,50 m. de large. Elle présente des traces d'épannelage tout le long de ses bords, sauf le bord Nord qui est naturel.

e) *La dalle Ouest* (fig. 3 et 4; photo 8).

Bien verticale, son épaisseur varie entre 3 et 6 centimètres; ses dimensions sont très semblables à la précédente: 0,43 m. de haut; 0,50 de large. Elle présente des traces d'épannelage tout le long de ses bords Sud et Nord.

Les bords inférieurs de toutes les parois du coffre atteignent le paléosol, comme les dalles du cercle externe. Enfin le contact des bords supérieurs de ces mêmes parois avec la dalle de couverture est très suffisant pour avoir assuré une bonne étanchéité à ce coffre.

L'espace entre péristalithe et coffre était entièrement libre, à part les deux fragments de grès déjà cités, de part et d'autre du coffre (fig. 2).

f) *Contenu du coffre.*

La terre contenue dans le coffre était absolument identique à la terre ambiante; seules quelques rares particules de terre calcinée, rouge brique, ont été notées, ainsi que quelques fragments de charbons de bois très clairsemés, sans amas pouvant évoquer un "dépôt". Malgré un tamisage très soigneux, rien d'autre n'a été recueilli, en particulier aucun fragment osseux calciné.

3. Stratigraphie du monument

Nous l'avons déjà évoquée. Au-dessous de la couche superficielle d'humus, épaisse d'environ 4 à 5 centimètres, et contenant les racines du gazon, on ne note aucune stratigraphie particulière. Jusqu'à 0,70 m. de profondeur (dans la zone Nord, intacte) on ne trouve qu'une terre argileuse, ho-

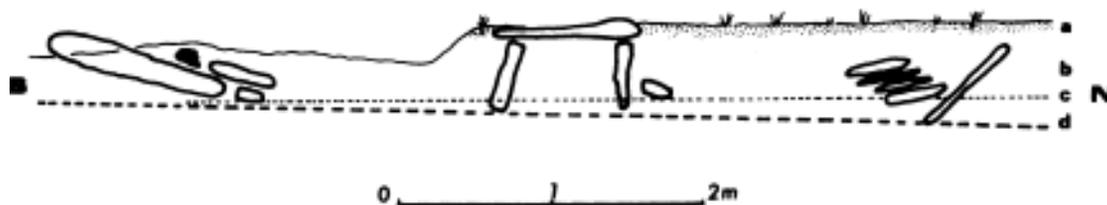


Fig. 5. Coupe de Méatsé 12, suivant axe N.S. de la figure 2. A gauche du coffre, noter la dépression due au passage de la piste: a: couche d'humus; b: terre homogène marron rouge; c: niveau sur lequel ont été déposées les petites dalles en amas du cercle interne, et les petits blocs de grès de part et d'autre du coffre; d: paléosol gréseux résistant.

mogène, marron rouge, à reflets violacés. Au delà de 0,70 m. apparaît le paléosol, essentiellement formé de plaquettes de grès jaune doré plus ou moins délités. A aucun moment nous n'avons noté de strate de terre rubéfiée pouvant évoquer un ustrinum, que ce soit à l'intérieur du monument, ou à la périphérie de la fouille (dans la coupe du terrain).

4. Mobilier

Il n'a été recueilli aucun outil en silex, ni aucun éclat; aucun fragment de céramique ou de métal. Par contre, dans le secteur Nord (fig. 2, carré C2) on a trouvé un galet rond disposé à 0,40 m. de profondeur, sur l'avant dernière dalle d'un petit amas de dalles du cercle interne, et, pratiquement en symétrie, un "chopping-tool" qui avait été déposé à la base de la plus grande dalle du cercle externe (fig. 2, carré E5; photo 5).

Nous devons à l'amabilité de D. EBRARD, l'étude suivante concernant ces 2 objets:

Macro-outil aménagé sur un galet de quartzite (fig. 6).

Il s'agit d'un galet de quartzite marron présentant en surface quelques plages rouges d'oxyde ferrique. Ce galet semble provenir d'affleurements de poudingue proches de la nécropole protohistorique.

Dimensions: 14,5 cm. x 12 cm., et 7,5 cm. d'épaisseur.

Poids: 1,950 kg.

Le galet a été sectionné obliquement de sa portion distale (face A) et de sa portion proximale (face C). Deux tranchants opposés ont ainsi été

obtenus, l'un en position alterne, l'autre en position interne.

La partie proximale de la face A a été retouchée transversalement par une série d'enlèvements ou écailles larges pour obtenir un outil denticulé carénoïde.

Trois enlèvements ont été réalisés sur la partie distale de la face C mais ce tranchant n'a pas ou peu été utilisé.

• Utilisation

Etant donné le poids de l'outil il n'a pu être utilisé qu'à deux mains.

Le bord retouché en denticulé carénoïde était plus résistant et plus percutant. Il a été très utilisé car le tranchant émoussé ou écrasé a complètement disparu à la suite de coups portés sur un matériel dur.

Ce macro-outil a pu servir de têtou pour dégrossir ou épanner les dalles de grès du cromlech.

Deux autres zones portent les traces de coups portés avec cet outil tenu dans l'autre sens (zone piqueté en position centro-distale de la face A, ou tenu dans le sens vertical (l'angle inférieur droit de la face A est très émoussé).

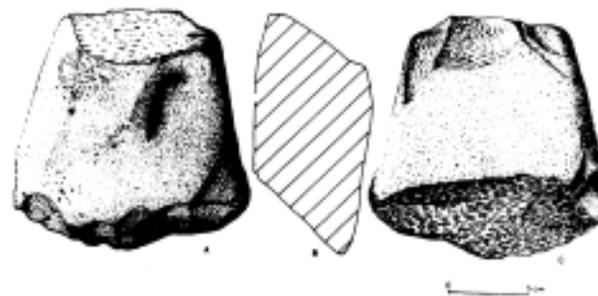


Fig. 6 Macro-outil aménagé sur galet de quartzite (dessin D EBRARD)

— Attribution chronologique.

l'utilisation envisagée par le Dr. J. BLOT comme outil (sorte de têtue) ayant servi à régulariser ou à épanneler les dalles de grès triasique du cercle de pierres Méatsé 12 nous paraît donc tout à fait possible, ainsi que la fabrication et l'utilisation d'un tel outils durant la protohistoire.

Nous remercions A. ARMENDARIZ, I. BARANDIARAN, A. LLANOS et C. NORMAND rencontrés lors du colloque sur l'archéologie du Pays Basque péninsulaire organisé par Eusko Ikaskuntza à Bayonne le 1 octobre 1994, d'avoir bien voulu nous donner leurs avis convergents sur l'utilisation et l'attribution chronologique de cet artefact.

Galet de quartzite marron (fig. 7)

Il présente seulement deux petites surfaces piquetées pouvant résulter d'une brève utilisation comme enclume ou éventuellement comme percuteur.

En forme de poire, il mesure 11 cm. de haut, 8,5 cm. dans sa partie la plus large et 5 cm. d'épaisseur maximum. Poids: 750 gr.

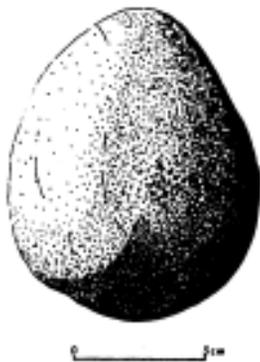


Fig. 7. Galet de quartzite marron

5. Résultats de la datation par le 14 C.

Les quelques très rares particules de charbons de bois recueillies dans le coffre ont fait l'objet d'une datation. On trouvera ci-après les résultats et commentaires de Mr. M. FONTUGNE, que nous tenons vivement à remercier ici.

Résultat de la mesure d'âge: 340 ± 70 ans.

13 C: - 26 - 14%

Date calibrée: cal A.D. (1436,1953)

Intervalle de confiance 95% (2 sigmas)

Calibration d'après STUIVER et REIMER 1993 (Rad. V. 35, n° 1, 1993, p. 215-230)

Commentaires (Mr. FONTUGNE): "Le résultat obtenu est sans ambiguïté, car l'activité mesurée

est de 95% de l'activité moderne; pour un échantillon de l'âge du Fer ancien, l'activité serait de 70%. En considérant cette différence, on ne peut que conclure qu'à une "pollution", c'est-à-dire que les charbons sont intrusifs (animal fouisseur par exemple) ou dans ce qui a été daté, un morceau de charbon moderne est venu se glisser dans le coffre. Compte tenu de la faible quantité de matériel dont nous disposons, l'introduction, même minime, de charbon moderne donne des erreurs considérables".

6. Palynologie

Nous devons à L. MARAMBAT (1996) (Archéolabs; ref. Arc. 95/R.1319 P) une étude palynologique publiée plus loin, dans cette même revue.

D) INTERPRETATION DES RESULTATS

Actuellement les cercles de la nécropole de Méatsé sont presque tous complètement enfouis dans le sol. Ce recouvrement est dû au colluvionnement issu des deux sommets qui dominent immédiatement le col; il est difficile, à l'heure actuelle, de se représenter Méatsé 12 au moment de l'achèvement de sa construction, de savoir s'il était déjà enfoui ou en partie visible comme l'étaient probablement Méatsé 1 ou Méatsé 8, par exemple...

C'est avec toute la prudence exigée dans ce genre d'hypothèse, que nous proposons les différentes étapes suivantes pour la construction de ce monument:

Tout d'abord on notera que les constructeurs n'ont pas choisi un sol plat, mais en pente (7°20). Est-ce parce que le reste du site était déjà occupé dans ses parties planes?

Dans un premier temps on a dégagé le terrain sur une aire circulaire de 5 m. environ, jusqu'à une profondeur correspondant au niveau actuel: 0,40 m. Les petits amas de dalles y ont été disposés de façon régulière, sauf dans le secteur S. SE, où les éléments sont moins nombreux et plus espacés. Les grandes dalles externes dont la base va plus profondément, ont pu être disposées en procédant à un élargissement de la zone dégagée, suivant une coupe oblique du terrain, menée en profondeur jusqu'à l'obstacle du paléosol. On n'oubliera pas la présence d'une seule dalle, parfaitement verticale, dans le secteur Nord, ne bénéficiant cependant d'aucune pierre de calage; cette disposition, unique, nous paraît essentiellement symbolique.

Les dalles latérales du coffre ont ensuite été enfoncées au centre géométrique du monument, jusqu'au paléosol, alors que les deux petits blocs de grès, de part et d'autre du coffre, étaient déposées au même niveau que les amas de dallettes du péristicalithe. Nous verrions dans ces deux éléments, ainsi que dans le dépôt du galet et du chopping-tool sur le péristicalithe, des gestes encore éminemment symboliques.

La question se pose de savoir, pour le "chopping-tool", s'il s'agit d'un outil encore fabriqué par les constructeurs, par exemple pour épanneler les dalles du péristicalithe, ou d'un objet ancien, reconnu comme fait de main d'homme, recueilli et disposé à titre d'offrande. Ce type de dépôt s'est déjà vu par exemple à Jatsagune (BLOT J. 1979, b) à Sohandi 2 (BLOT J. 1987) et Sohandi 4 (BLOT J. 1984) et a aussi été signalé dans certains tumulus du Béarn (MARSAN G. 1984).

Il n'est pas exclu, en outre, que le monument ait pu être achevé bien après l'incinération du défunt, les prélèvements symboliques sur l'ustrinum pouvant alors se réduire à leurs plus simples expressions. Si on tient compte, en effet, des dimensions de ce cromlech, du nombre de dalles ayant bénéficié d'un travail de rectification ou même d'un soigneux épannelage, on conçoit que la confection de ce monument ait pu exiger du temps, probablement plusieurs jours, à moins qu'une très abondante main d'oeuvre, que nous pensons peu probable à ces altitudes, s'y soit consacrée.

CONCLUSION

Si dans son ensemble l'architecture de Méatsé 12 se rapproche beaucoup de celle de Méatsé 8, elle en diffère essentiellement par la disposition des grandes dalles externes disposées tangentiellement aux petits amas de dallettes, et non pas de façon radiale, entre chacun d'eux, comme c'était le cas pour Méatsé 8 ou Méatsé 1. Cette dernière disposition avait l'avantage d'empêcher les piles de dallettes de glisser, et leurs éléments de se chevaucher comme on le voit à Méatsé 12.

Par ailleurs, le coffre, ici, est plus grand, mais ne comporte pas tout l'assemblage de petites dalles périphériques que présentait Méatsé 8.

A l'évidence, malgré des variantes, on retrouve un grand air de parenté entre tous les monuments connus de la nécropole de Méatsé - Certes, les dalles de grès triasique se prêtent fort bien à des constructions soignées, mais les motivations d'ordre rituel, les gestes symboliques, nous paraissent, de loin, devoir l'emporter dans les choix et les réalisations des différentes architectures de ce site.

Si l'on considère qu'il s'agit ici d'un monument à signification funéraire se rattachant au rite d'incinération, on conviendra, encore une fois, compte tenu du contraste entre le travail exigé, la finition dans le détail, et l'absence de tout reste humain carbonisé, que le terme de "cénotaphe" paraît mieux adapté que celui de "sépulture".

Nous regretterons surtout ici l'absence quasi totale de charbons de bois qui semble être une des caractéristiques de cette nécropole puisque sur les sept monuments qui ont été fouillés, seuls deux ont pu être datés: Méatsé 8 (Gif. 9573) 2960150; datation calibrée BC: 1313, 1000, ce qui en fait le plus ancien cromlech connu de l'ensemble du Pays Basque, et Méatsé 2 (Ly. 881) 2380-130, soit 800-165 BC. Comme on l'a vu, l'analyse palynologique n'est, hélas, pas d'un grand secours, nous indiquant seulement que Méatsé 12 n'est pas contemporain des deux autres cercles datés.

BIBLIOGRAPHIE

BARANDIARAN, J.M. DE

1949 *Contribución al estudio de los cromlechs pirenaicos*. Homenaje a D. JULIO DE URQUIJO, San Sebastián.

1953 *El Hombre Prehistórico en el País Vasco*. Editorial Vasca Ekin. Buenos Aires, Argentina.

BLOT, J.

1970 Le cromlech de Méatsé 1. Compte rendu de fouilles 1970. *Direction des antiquités historiques d'Aquitaine*.

1972 Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque; (II) - Dolmens et cromlechs du Labourd et de la Basse-Navarre. *Bulletin du Musée Basque* 55, 1-50.

1979 Le tumulus du col de Méatsé n° 5. Compte-rendu de fouille de sauvetage d'urgence. *Direction des antiquités historiques d'Aquitaine*.

1979 Le cercle de pierres de Jatsagune - compte rendu de fouilles - *Munibe* 31, 203-212.

1983 Les monolithes en Pays Basque de France. *Bulletin du Musée Basque* 99, 1-36.

- 1984 Les cercles de pierres de Sohandi - compte rendu de fouilles. *Munibe* 36, 83-90.
- 1987 Le cercle de pierres Sohandi 2 - compte rendu de fouilles. *Munibe (Antropologia - Arkeologia)* 39, 121-128.
- 1995 Le cromlech Méatsé 8 - compte rendu de fouilles - *Munibe (Antropologia - Arkeologia)* 47, 203-212.

CHAUCHAT, CL.

- 1977 La Nécropole Protohistorique du col de Méatsé à Itxassou. *Gallia Préhistoire - Tome* 20, 324-341.

MARMBAT, L.

- 1996 Analyse palinologique du sédiment provenant de la ciste du cromlech Méatsé 12 (Pays Basque nord). *Munibe* 48, 77-79.

MARSAN G.

- 1984 Un tertre funéraire de l'Age du Fer (Tl. Pau, P.A.) - Analyse du matériel lithique. *Archéologie des Pyrénées occidentales* 4, 145-156.